



Europe Ecologie
Jean Philippe Magnen
Elections Régionales
<http://pays-de-la-loire.regions-europe-ecologie.fr/>

Nantes le 22 février 2010

Madame, Monsieur,

Les crises actuelles sont les symptômes de l'épuisement d'un système basé sur l'exploitation sans borne des ressources et sur la confiscation des richesses par quelques-uns, laissant à la collectivité la charge des conséquences sociales et environnementales de l'activité économique.

Nous avons la chance en Pays-de-la-Loire de ne pas avoir vu les surfaces agricoles diminuer entre 2000 et 2007. Au contraire nous sommes passés de 2 166 799 d'ha de SAU à 2 174 460.

En revanche, le nombre d'agriculteurs diminue toujours fortement, les campagnes se désertifient, les exploitations s'agrandissent, et ceux qui veulent s'installer n'ont pas accès à la terre. Le nombre d'exploitations de plus de 200 ha a doublé entre 2000 et 2007.

Pour quel bénéfice ?

Malgré les concentrations des moyens de production le revenu n'est pas au rendez-vous. En 2009, toutes les productions étaient en crise et 2300 emplois ont été perdus, dans le même temps, sur le territoire régional.

Soutien au foncier et à l'emploi

Partant de ces constats, Europe-Écologie décline dans son projet agricole des propositions pour le développement de l'agriculture biologique et paysanne, plus créatrices d'emplois que l'agriculture conventionnelle.

Compte-tenu de la difficulté pour des jeunes de trouver des terres où s'installer, Europe-écologie, veut à travers la création d'un Établissement public foncier régional (actuellement bloqué par l'État au profit d'un Établissement vendéen), limiter la disparition des terres agricoles notamment autour des grandes agglomérations mais aussi en bordure des côtes. Cet EPFR devra faciliter en priorité l'installation agricole dans des systèmes créant de la valeur ajoutée par le travail : transformation fermière, vente directe et respectant l'environnement toujours autant menacé.

La création d'un nouvel aéroport au Nord de Nantes à Notre-Dame-des-Landes est une aberration. Plus de 1000 ha de terre agricole sont destinées à disparaître, sans compter les infrastructures routières ; ce sont plus de 80 exploitations qui seront touchées et plus de 40 qui disparaîtraient. En remplacement de ce projet, grenelle incompatible à divers titre, nous voulons faire de ce site un espace de production agricole Bio.

Outre cette politique foncière régionale pour l'agriculture, nous souhaitons introduire une conditionnalité dans les Contrats territoriaux uniques, en imposant la mise en œuvre locale d'une politique de protection des terres agricoles. Pour ce faire, nous chercherons à obtenir une convention avec la SAFER.

Nous pèserons, de tout notre poids, y compris avec l'arme financière, pour que les efforts de conversion de notre agriculture régionale vers la durabilité ne soit pas anéantie dans les Commissions Départementales d'Orientation Agricoles par des politiques qui laissent aujourd'hui des terres passées en bio, avec des soutiens public, repartir en conventionnel et/ou souvent à l'agrandissement d'exploitations voisines.

Même si ce n'est qu'un outil ponctuel, nous soutiendrons des structures telle que « Terre de liens ».

Bien qu'ayant une compétence sur l'aménagement du territoire, la Région ne décide pas directement de l'affectation des terres. Par contre, elle donne son avis sur les PLU qui se font où sont en révision. A ce titre, nous pouvons attirer l'attention des collectivités locales sur la nécessité de conserver des terres agricoles à travers nos avis. L'outil EPFR, doit aussi permettre à travers la gestion foncière, d'avoir des terres urbanisables moins onéreuses autour des pôles d'emploi. Ainsi, cet outil permettrait l'installation des jeunes travailleurs sur place plutôt que dans les 2^e, 3^e voire 4^e couronnes dans des lotissements très gourmands en terre.

Au titre de l'action économique et dans le sens de la conditionnalité des aides, nous serons vigilants à ne pas aider la création de ZAC dont la nécessité n'a pas été prouvée ou qui auraient pu se faire ailleurs que sur des terres agricoles, dans d'anciennes friches industrielles par exemple.

Nous poursuivons le financement des stages de parrainage pour les futurs exploitants qui ne sont pas issus du milieu agricole ou qui ne sont pas en mesure de reprendre une ferme familiale. Nous souhaitons aussi que les aides à l'installation en bio ainsi que ces stages ne soient plus réservées aux seules personnes bénéficiaires de la DJA.

Conforter les filières

Nous introduirons des aides spécifiques à l'agriculture péri-urbaine. Le soutien aux circuits courts (ateliers locaux de transformation, ventes directes, magasins de producteurs, Amap) participera indirectement de ce soutien à cette agriculture. Nous souhaitons ainsi créer 100 points de ventes directes d'alimentation bio et paysanne.

Région leader pour les signes de qualité, plus créateur d'emploi que l'agriculture conventionnelle, nous voulons conforter ces filières d'excellences. Nous soutiendrons donc l'introduction dans la restauration collective, à commencer par les lycées, des produits de qualité sans OGM, de proximité et de saison. Les agriculteurs ligériens doivent trouver sur place les débouchés pour leur production. Pour les filières non encore totalement finalisées, nous aiderons à la création de plateforme de transformation, c'est le cas de certaines filières bio.

Pour permettre à chaque agriculteur de faire évoluer son système, le Conseil régional mettra en place un accompagnement basé sur :

- Le financement de programmes de recherches expérimentales permettant de sécuriser techniquement ces évolutions de système
- Une progressivité des aides selon l'impact environnemental du système

Ces mesures permettent de faciliter les conversions vers une agriculture plus créatrice d'emploi et par ailleurs moins productrice de gaz à effet de serre, plus respectueuse de son environnement et de ses travailleurs.

Dans notre politique agricole, nous n'oublions pas non plus que les emplois peuvent provenir de filière non alimentaire. Ainsi, en lien avec notre politique énergétique visant notamment à limiter la consommation d'énergie en faisant appel aux travaux de réhabilitation, nous conforterons l'émergence des filières :

- Textile : lin, chanvre, laine, amidon (pomme de terre, maïs...)
- Habitat : bois, paille, lin, chanvre, laine
- Filières bois énergie

Ce sont des débouchés non négligeables s'ils se développent comme nous le souhaitons.

Action à plus long terme

Enfin, et compte-tenu du fait que le budget agricole des Régions est sans commune mesure avec les aides PAC qui arrivent sur le territoire (2,5 % de ces aides), nous souhaitons développer une action internationale qui pourrait avoir une répercussions localement.

C'est ainsi que nous défendons l'objectif d'obtenir de l'État français la régionalisation de ces aides – mutualisation, qui fait consensus auprès de la plupart des régions françaises. Les régions de l'Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Basse Normandie et Poitou Charentes) représentent 47% du troupeau laitier, nous proposons donc de mener une politique volontariste pour faire entendre - ensemble - la voix de ces territoires et défendre la nécessité de régionaliser la PAC auprès des institutions Européennes. C'est la condition pour se donner les moyens de conduire une véritable politique alimentaire et agricole en réorientant les aides actuelles.

En lien avec nos députés d'Europe-Écologie, des propositions communes seront d'ailleurs faites dans la perspective de la réforme de la PAC en 2013, en relation avec notre projet régional.

Par toutes ces politiques, nous souhaitons pour le moins conserver notre surface agricole actuelle et pour le mieux faire émerger de nouveaux agriculteurs ce qui permettrait enfin d'endiguer cette chute du nombre de paysans sur notre territoire.

Sincère salutations,

Jean Philippe Magnen